# M-635

**Motion du 13 septembre 2006 de MM. Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Didier Bonny, Lionel Ricou, Mmes Alexandra Rys, Odette Saez et Nelly Hartlieb: «Pour une rive gauche du lac favorisant la promenade et la pratique du sport, de nuit comme de jour».**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement
par le Conseil municipal lors de la séance du 23 avril 2007)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

– les bienfaits du sport sur la santé;

– le fait que la population genevoise aime à profiter de la rive gauche du lac soit pour ses promenades à pied, pour faire son jogging, pratiquer le vélo, le patin à roulettes ou les rollers;

– l'impossibilité de bénéficier de ces parcours en nocturne compte tenu d'un éclairage insuffisant;

– l'éclairage déjà préconisé sur les quais de la rive gauche pour des raisons de sécurité dans le cadre de précédentes motion et résolution (M-551 et R-72),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

– d'implanter l'éclairage nécessaire sur le parcours de la rive gauche du lac partant du Jardin anglais jusqu'à Genève-Plage;

– de prendre contact avec la commune de Cologny et le Canton de Genève afin de s'assurer qu'un tel éclairage puisse être aménagé sur le parcours partant de Genève-Plage jusqu'à la montée de Vésenaz;

– de veiller à un choix de matériel d'éclairage respectant l'environnement;

– de restaurer les pistes concernées afin de favoriser la pratique de sports tels que la marche à pied, le jogging, le vélo, le patin à roulette ou les rollers.